

# ANTHROPEN

Le dictionnaire francophone d'anthropologie ancré dans le contemporain

## ENFANCE

Girard, Marie-Pier  
France

Date de publication : 2019-04-05

DOI: <https://doi.org/10.17184/eac.anthropen.109>

[Voir d'autres entrées dans le dictionnaire](#)

L'origine des études contemporaines de l'enfance remonte à l'ouvrage *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime* (1960), dans lequel l'auteur, Philippe Ariès, expliqua qu'à l'époque médiévale, le sentiment de l'enfance, soit la conscience de la particularité enfantine, n'existait pas (Ariès 1960 : 134 ; Stephens 1995 : 5). En exposant qu'au Moyen Âge les plus jeunes ne jouissaient pas d'un statut spécial, distinctif, c'est-à-dire qu'ils étaient traités comme de petits adultes, cet ouvrage montra le caractère socialement construit de l'enfance. Si la thèse constructiviste de Philippe Ariès a permis de révéler que la conception de l'enfance qui prévaut aujourd'hui est historiquement spécifique, les travaux d'anthropologues tels que Margaret Mead avaient déjà mis en évidence le rôle déterminant de la culture dans la configuration des enfances à travers le monde (Mead 1932 ; Montgomery 2008b : 22-23). En fait, ces contributions ont montré que la façon d'envisager et d'encadrer l'enfance varie considérablement selon les époques et les contextes socioculturels et qu'incidemment, celle-ci ne peut se voir abordée comme un descripteur non problématique d'une phase biologique et naturelle (James et James 2001 : 27). Ainsi, la définition naturalisée et normative de l'enfance qui se voit actuellement globalisée ne constitue qu'une représentation particulière des premières années de l'existence humaine, une représentation qui fut construite à partir d'expériences spécifiques pouvant être situées localement.

La définition dominante de l'enfance qui admet l'âge comme critère primordial de division a émergé au début du XIXe siècle alors que s'est mise en branle dans les sociétés occidentales une exploration systématique de l'enfance, notamment menée par la psychologie, la biologie, les sciences de l'éducation et la sociologie (Ariès 1960 ; Archard 1993 : 30). Ces savoirs ont décrit une enfance ontologiquement distincte et séparée de l'âge adulte, un stade crucial et formatif dans ce qui fut appelé le développement de l'être humain. La constitution de cette vision de l'enfance qui insiste

sur les besoins de protection des plus jeunes, sur leur vulnérabilité et sur leur innocence, est aussi rattachée aux bouleversements complexes et contradictoires survenus en Occident durant le XXe siècle, au moment où des attentes élevées quant au bien-être des enfants ont côtoyé la réalité dévastatrice de la guerre (Fass 2011 : 17). En effet, les progrès scientifiques de l'époque (par exemple l'antisepsie, la vaccination, des méthodes contraceptives plus efficaces), la préoccupation des gouvernements au sujet de la santé publique et leur instrumentalisation de l'enfance à des fins nationalistes ont donné lieu aux premiers programmes et législations visant spécifiquement les enfants. La scolarisation, rendue obligatoire dans presque tout le monde occidental, devint alors le moyen de prédilection pour étendre les bénéfices des progrès scientifiques aux enfants défavorisés et pour établir de nouveaux standards d'alphabétisation, de bien-être infantile, d'hygiène et de nutrition. Ainsi, l'école s'institua comme le lieu privilégié de l'enfance, mais aussi comme l'alternative salubre au travail et aux rues. L'attention sur les jeunes esprits éduqués et les petits corps sains n'occupait pas uniquement l'espace public, elle pénétra aussi la sphère privée, où les parents s'intéressaient de plus en plus au potentiel individuel de leur enfant et à son épanouissement (Fass 2011 : 21).

Alors que l'enfance était devenue moins risquée, davantage protégée, mieux nourrie et qu'un nouvel attachement sentimental à celle-ci s'était développé, des images terribles d'enfants fusillés ou affamés lors de la Première Guerre mondiale bouleversèrent l'Occident. Cette confluence d'une émotivité naissante envers les plus jeunes, de leur visibilité croissante et de leur victimisation durant la guerre, a constitué le cadre initial d'un engagement envers un idéal international de protection de l'enfance (Fass 2011 : 22). Quand, plus tard, la Seconde Guerre mondiale exposa un paysage d'une destruction et d'une horreur encore plus grandes dans lequel les enfants, désormais emblèmes de la vulnérabilité, périrent par millions, la nécessité de proclamer une charte consacrant juridiquement la notion de droits de l'enfant devint évidente. Adoptée par les Nations unies en 1959, la Déclaration des droits de l'enfant servit de fondement à la Convention relative aux droits de l'enfant de 1989 (CRDE) (de Dinechin 2006 : 19).

Transformant les droits déjà proclamés en 1959 en un instrument légalement contraignant sur le plan international, la CRDE est devenue la traduction dans le monde de l'enfance de la promotion de la philosophie des droits de la personne, et sa cible, l'enfant, un sujet de droit défini par son âge (de Dinechin 2006 : 19-20). La CRDE, aujourd'hui le document historique global le plus acclamé, établit que certains principes fondamentaux doivent universellement et indistinctement s'appliquer à tous les enfants au-delà des différences ethniques, de religion, de culture, de statut économique et de genre. Même si elle accepte certaines particularités locales, la CRDE transmet une vision de ce que devrait être l'enfance à travers le monde en faisant appel à un idéal défini en Occident à partir de ses catégories culturelles et construit à partir de ses propres savoirs. Alors, les paramètres structurants de la conception occidentale des premières années de l'existence humaine, soit l'âge, l'innocence, l'asexualité, la vulnérabilité, l'incompétence, la sacralité de l'enfance, l'école et le jeu, ont été essentialisés et institués comme les propriétés paradigmatiques de toute enfance (Meyer 2007 : 100). Par conséquent, les enfances « autres », qui s'écartent de cette définition, doivent être transformées par des

interventions menées par des adultes. C'est dans ce contexte d'universalisation d'un idéal occidental, de développement de l'enfance en domaine de pensée et d'intervention, mais aussi de prolifération d'images et de témoignages d'enfants dont les vies sont plus que jamais marquées par les inégalités sociales, l'abus et les violences, que se situe le regard anthropologique contemporain posé sur les enfants. Ainsi, une des questions essentielles qui habite cette anthropologie est : comment réconcilier un regard fondamentalement critique du discours et des pratiques liés aux droits de l'enfant avec une approche engagée face à ce même régime des droits, qui reconnaît, rend visible et dénonce les violations bien réelles que subissent les enfants au quotidien (Goodale 2006 : 1)?

Un retour sur les travaux anthropologiques révèle que des références à l'enfance et aux enfants y sont souvent présentes, mais pas toujours de manière explicite et généralement, celles-ci visaient à éclairer la recherche sur d'autres thèmes ou à mieux appréhender l'univers des adultes. D'ailleurs, dès les premiers écrits en anthropologie, l'enfant est apparu aux côtés du « primitif » pour expliquer le développement socioculturel et moral, le passage à l'âge adulte représentant l'équivalent de la transition de l'état sauvage à la civilisation (Montgomery 2008b : 18). Néanmoins, certains anthropologues, dont Franz Boas (1858-1942), considéré comme le précurseur de la recherche ethnographique sur l'enfance aux États-Unis, puis Margaret Mead (1901-1978), ont contesté le déterminisme biologique en plus de placer réellement les enfants à l'agenda anthropologique (Levine 2007 : 249). Dans le cas de Margaret Mead, elle demeure une des premières anthropologues à avoir pris les enfants au sérieux et à avoir confronté les postulats universels des savoirs sur le développement humain, et à ce titre, elle a largement inspiré l'anthropologie contemporaine de l'enfance (Mead 1932 ; Montgomery 2008b : 22-23).

L'idée d'une véritable anthropologie de l'enfance a été soulevée dès 1973 par Charlotte Hardman, qui critiquait le regard jusque-là porté sur les enfants, un regard qui les envisageait le plus souvent comme les simples spectateurs d'un monde adulte qu'ils assimilaient passivement (Hardman 1973 citée dans Montgomery 2008b : 38). Charlotte Hardman a fait valoir que les univers des enfants constituaient des objets d'étude valables qui permettaient de révéler des aspects de la vie sociale ignorés par les ethnographies conventionnelles, mais surtout, elle souligna l'importance de considérer leur point de vue : « children [are] people to be studied in their own right » (Hardman 2001 : 516). Devenue axiomatique et reprise par nombre d'anthropologues depuis les années 1970, cette citation posait les jalons d'une nouvelle anthropologie de l'enfance dans laquelle les enfants devenaient les meilleurs informateurs de leur propre vie. Une telle anthropologie centrée sur l'enfant a impliqué un changement de paradigme, soit un déplacement d'une compréhension des vies des enfants exclusivement basée sur les critères des adultes vers une prise en compte des interprétations, des négociations, des réappropriations et des réinventions des enfants eux-mêmes. Au cours des dernières années, de nombreuses recherches anthropologiques se sont inscrites dans cette perspective et ont fait valoir l'importance de reconnaître les enfants en tant que véritables acteurs sociaux activement impliqués dans le façonnement de l'enfance et du monde qui les entoure (voir Hecht 1998 ; Scheper-Hughes et Sargent 1998 ; Bluebond-Langner et Korbin 2007 ; Levine 2007 ; Montgomery 2008a).

À l'heure actuelle, l'enfance en tant que champ d'étude en anthropologie se définit dans un premier temps comme un espace générationnel dans lequel les garçons et les filles construisent leurs trajectoires et négocient leurs pratiques face aux processus historiques, économiques, politiques et culturels. Si l'enfance renvoie à l'expérience de celle-ci par les sujets anthropologiques, une expérience entre autres différenciée par le genre, elle constitue aussi un champ de pensée et d'action qui englobe l'ensemble des représentations, pratiques, savoirs, doctrines, institutions, politiques et interventions qui lui sont rattachés dans un contexte donné. D'ailleurs, dans un même pays, plusieurs visions concurrentes des premières années de l'existence humaine peuvent coexister, par exemple en fonction des différentes classes sociales ou de l'appartenance ethnique, donnant lieu à des discours et à des pratiques divergentes, produisant des mondes enfantins différenciés.

L'anthropologie contemporaine de l'enfance porte donc sur cette hétérogénéité des expériences et des conceptions socioculturelles de l'enfance et sur la variabilité de ses usages politiques, idéologiques et sociaux (Scheper-Hughes et Sargent 1998). Si elle se consacre à dépeindre cette diversité, l'anthropologie actuelle témoigne aussi de plus en plus des similarités dans les manières par lesquelles les structures économiques et politiques affectent les vies des jeunes personnes dans un monde de plus en plus instable et polarisé. La CRDE constitue à ce titre l'effort le plus notoire de définition des similarités de l'enfance; ce faisant, elle a constitué les enfants en un groupe ciblé par un même agenda global, à qui l'on assigne certaines caractéristiques identitaires communes et pour lesquels on prescrit des interventions analogues. D'ailleurs, la pénétration de constructions culturelles et formations discursives hégémoniques dans différents contextes donne bien souvent lieu à une redéfinition des enfances et des rôles et responsabilités des garçons et des filles. En somme, dans le cadre d'une anthropologie contemporaine, il s'agit d'analyser la complexité des réalités mondialisées des plus jeunes et les reconfigurations constantes du champ de l'enfance qui s'opèrent, de continuer de problématiser les savoirs, postulats et définitions globalisés qui ont acquis le statut de vérités, et ce, tout en confrontant les relativismes culturels qui sont mobilisés pour justifier les abus et les violences qui s'exercent contre les enfants.

## Références

Archard, D. (1993), *Children: Rights & Childhood*, Londres et New York, Éditions Routledge.

Ariès, P. (1960), *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Civilisations d'hier et d'aujourd'hui.

Bluebond-Langner, M et J. Korbin (2007), « Challenges and Opportunities in the Anthropology of Childhoods: An Introduction to "Children, Childhoods, and Childhood Studies" », *American Anthropologist*, Vol.109, n°2, p. 241-246.  
<https://doi.org/10.1525/aa.2007.109.2.241>

De Dinechin, P. (2006), La réinterprétation en droit interne des conventions internationales sur les droits de l'homme. Le cas de l'intégration de la Convention des droits de l'enfant dans les droits nationaux en Amérique latine, Thèse de doctorat, Paris, Université de Paris 3, Institut des Hautes Études de l'Amérique latine.

Fass, P. (2011), « A Historical Context for the United Nations Convention on the Rights of the Child », The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science, Vol. 633, p. 17-29.

<https://doi.org/10.1177/0002716210382388>

Goodale, M. (2006), « Introduction to "Anthropology and Human Rights in a New Key" », American Anthropologist, Vol. 108, n°1, p. 1-8.

<https://doi.org/10.1525/aa.2006.108.1.1>

Hardman, C. (2001), « Can there be an Anthropology of Children? », Childhood, Vol. 8, n°4, p. 501-517.

<https://doi.org/10.1177/0907568201008004006>

Hecht, T. (1998), At Home in the Street: Street Children of Northeast Brazil, Cambridge, Cambridge University Press.

<https://doi.org/10.1017/CBO9780511527593>

James, A. et A. James (2001), « Childhood: Toward a Theory of Continuity and Change », The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science, Vol. 575, p. 25-37.

<https://www.jstor.org/stable/1049178>

Levine, R. (2007), « Ethnographic Studies of Childhood: A Historical Overview », American Anthropologist, Vol. 109, n°2, p. 247-260.

<https://doi.org/10.1525/aa.2007.109.2.247>

Mead, M. (1932), Coming of age in Samoa: a psychological study of primitive youth for western civilization, New York, Blue Ribbon Books.

Meyer, A. (2007), « The Moral Rhetoric of Childhood », Childhood, Vol. 14, n°1, p. 85-104.

<https://doi.org/10.1177/0907568207072532>

Montgomery, H. (2008a), « Buying Innocence: Child-Sex Tourists in Thailand », Third World Quarterly, Vol. 29, n°5, p. 903-917.

<https://doi.org/10.1080/01436590802106023>

Montgomery, H. (2008b), An Introduction to Childhood: Anthropological Perspectives on Children's Lives, Oxford, Blackwell Publishing.

Nations Unies (1989), « Convention relative aux droits de l'enfant » : <http://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CRC.aspx> (consulté sur Internet le 20/07/2018).

Scheper-Hughes, N. et C. Sargent(dir.) (1998), *Small Wars: The Cultural Politics of Childhood*, Berkeley, University of California Press.

Stephens, S. (1995), « Introduction: Children and the Politics of Culture in Late Capitalism », in Stephens S. (dir.), *Children and the Politics of Culture*, Princeton, Princeton University Press, p. 3-48